

Le 1er juillet 2024

FRAIS DE SURVEILLANCE ET D'ENCADREMENT POUR LA PÉRIODE DU MIDI POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Des frais de surveillance et d'encadrement pour la période du midi vous seront facturés pour tous les élèves du secondaire qui sont présents sur les lieux de l'école pendant la période du midi **ou** une partie de la période du midi, peu importe le nombre de fois au cours de l'année.

Les montants facturés servent à assurer la surveillance des élèves qui demeurent sur les lieux de l'école pendant la période du midi.

Ces frais sont de 53 \$ par année par élève du secondaire.

Ces frais vous seront facturés avec les effets scolaires en début d'année. Le paiement pourra être fait par Internet avec Desjardins ou BNC tel que mentionné sur la facture ou payé directement à l'école.

*** NOTE - DEMANDE DE RETRAIT ***

Si vous confirmer que votre enfant <u>est à l'extérieur des terrains et de notre école</u> pendant TOUTES les périodes du midi pour l'année scolaire 2024-2025, <u>vous devez remplir le formulaire à la page suivante.</u>

S'il s'avère que votre enfant est présent sur les lieux de l'école, celle-ci devra vous facturer les frais de surveillance du midi au montant de 53 \$.

Veuillez compléter et retourner le formulaire au secrétariat de l'école. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec la technicienne en administration, Nathalie Turcotte, au 819 822-5333, poste 11713.

La direction



Frais de surveillance et d'encadrement du midi

Demande de retrait du secondaire

Année scolaire : 2024-2025

Demande de retrait pour enfant non participant du secondaire	
Nom de l'école secondaire : École de la Montée	
Nom du parent :	
Nom de l'enfant :	
Numéro de fiche :	
Date de naissance :	
Je confirme que mon enfant sera en dehors des lieux de son école pendant toutes les périodes du midi de l'année scolaire. Je conviens que s'il s'avère qu'il soit présent sur les lieux de l'école pendant la période du midi, l'école pourra me facturer les frais annuels de 53,00\$ exigés pour la surveillance et l'encadrement du midi sans préavis.	
Signature du parent ou du tuteur	Date
Signature de la direction	Date